

La vie de la Société

Compte rendu de l'Assemblée générale du 11 août 2002

par Marie-Thérèse RENARDEUX, Secrétaire

LE dimanche 11 août à 15 h. 30 s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin dans la Salle des Congrès de la Mairie de Saint-Antonin.

Monsieur le Maire, président d'honneur de la Société, retenu pour des raisons familiales, n'a pu assister à cette assemblée.

Manquait également notre Présidente, Jeanine Isabeth, qui, elle pour des raisons de santé, n'a pu assumer son rôle de présidente mais elle a tenu à préciser que dès qu'elle le pourra elle établira le rapport moral ; ce rapport est à la disposition des adhérents dans le présent bulletin à la suite du rapport d'activités.

Rapport d'activités

C'est donc à notre vice-présidente, Anne de Lastic, qu'échoit la mission de commencer la réunion par le rapport d'activité, largement détaillé avec le compte rendu de tous les divers ateliers ainsi que les projets à venir.

Rapport financier

En l'absence de Jean-Louis Lagarde, trésorier, Françoise Tinayre-Blom détaille les dépenses et les recettes de l'année écoulée, le bilan est positif et les finances en équilibre.

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité ; le public est invité à s'exprimer par des questions ou des suggestions, mais aucun débat n'étant soulevé, il est procédé à la remise des médailles pour la rénovation des façades dans le village.

Cette année ont été primés :

- Monsieur et Madame Charles PENARD - rue de la Pélisserie
- Madame Johana LEMIEL - auberge du Pont
- Monsieur Henri HEBRARD - rue de l'hôpital majeur

Il est procédé ensuite au renouvellement du mandat des différents membres du Bureau qui ont sollicité le désir de leur renouvellement, il s'agit de :

Michel FERRER - Anne de LASTIC - Jeanine ISABETH -
Marjorie MITCHELL - M.T. RENARDEUX

Le vote se déroule à bulletin secret. Le nombre de votants est de 129 dont 53 « Bons pour Pouvoir ». Le résultat est le suivant :

– Marjorie MITCHELL	129 voix réélue
– Marie-Thérèse RENARDEUX	129 voix réélue
– Jeanine ISABETH	128 voix réélue
– Anne de LASTIC	127 voix réélue
– Michel FERRER	125 voix réélue

Pendant le dépouillement, les tableaux du concours de paysage qui clôture le Salon de peinture sont exposés pour être soumis au vote du public. Cette année, ils sont au nombre de 5.

Le premier prix est attribué à :

Martine JOLIT - « Lafont » - 47380 Saint-Etienne de Fougère.

Le deuxième prix à :

Cathy RODRIGUEZ – 9, rue des Combelles - 46090 Pradines.

La séance est levée vers 19 heures.



Rapport d'activité

par Anne de Lastic, vice-présidente



MES Sociétaires et amis de Saint-Antonin et de sa région, au nom de notre Conseil d'Administration, je veux tout d'abord vous remercier de manifester votre attachement à notre Société en venant, nombreux, nous rejoindre pour un moment que nous tentons de rendre agréable.

Je vous présente les excuses de Monsieur le Maire de Saint-Antonin occupé pour aujourd'hui à ses obligations familiales. Notre trésorier, Monsieur Jean-Louis Lagarde, a dû s'absenter pour les mêmes raisons. Son adjointe, Madame Françoise Tinayre-Blom, le remplace avec tout son savoir-faire.

Comme vous le voyez, il y a un grand vide parmi nous au cours de cette réunion : l'absence momentanée de notre Présidente, Jeanine Isabeth. Nous le regrettons d'autant plus que c'est pour des raisons de santé que Madame Isabeth est retenue chez elle. Je me permets de rappeler que, l'année dernière déjà, elle avait souhaitée être relevée de sa fonction de Présidente, fonction « passionnante » disait-elle, mais très exigeante en disponibilité, énergie et compétence qu'elle a dépensées jusqu'à maintenant avec tant de cœur. Avec affection, nous lui souhaitons un rétablissement rapide et une reprise de ses importantes activités.

Ainsi, à défaut de la Présidente, il me revient d'animer notre Assemblée et appuyée par tous les membres de notre Conseil d'Administration, c'est avec plaisir que je le fais.

Notre réunion va se dérouler comme à l'accoutumée à la seule différence qu'il a été décidé que le rapport moral de l'œuvre de notre Société durant cette année nous serait présenté par écrit dans le prochain bulletin par la Présidente en titre et fonction. Elle seule peut exposer les multiples facettes de notre action que je résumerai en trois mots : vigilance, participation, efficacité.

Nous avons pensé qu'à cette occasion tout à fait exceptionnelle, le temps habituellement réservé au rapport moral pourrait être donné à tous et à chacun pour exprimer les questions, les opinions, les souhaits que vous désirez formuler concernant notre chère association et la manière dont elle vit au travers de ses activités.

Nous commencerons par les actions touchant à l'objectif premier de nos statuts : le patrimoine, sa protection et la recherche et vulgarisation des richesses de notre patrimoine culturel.

– Pech Dax. Depuis un an des négociations entre M. et Mme Berthelsen, propriétaires du lieu et la Commune, l'A.B.F., le Préfet, ont eu lieu au sujet du chemin de déviation voulu par les propriétaires qui auraient dû assurer les frais de ce chemin pour la randonnée pédestre. Il était entendu que si cet engagement n'était pas tenu, le chemin communal serait rouvert ; ce qui a été finalement décidé par arrêté du Conseil Général. Jean-Louis Lagarde a été notre interlocuteur éclairé, vigilant et actif. Finalement le balisage de la déviation provisoire a été enlevé, les panneaux « propriété privée » sont tombés et le chemin qui passe désormais entre le pigeonnier et la ferme a été réaménagé et, sur sa dernière partie, entièrement débroussaillé.

– Le pigeonnier de Nibouzou. Notre désir était de le consolider puis de faire effectuer des travaux de soutien. M. Valade a établi un devis (entre 300 et 500 000 Francs). La Société a écrit un courrier pour exprimer son plaisir de voir l'intérêt de la Municipalité pour la restauration d'un joli petit patrimoine situé dans un lieu de mémoire et déjà débroussaillé par notre groupe Sentiers.

Dans le courant de l'hiver, une expertise a été demandée par la Mairie. Devant le coût très élevé, la Société a demandé une contre-expertise à l'organisation Rempart. Nous envisagions une souscription pour réaliser les travaux, au moins de sauvetage.

Le projet d'étude de création d'un espace de loisirs sur ce site ayant été voté, nous avons dû suspendre nos démarches qui ont été poursuivies avec passion par Roger Beaumont, Jeanine Isabeth, Colette Marion, que je tiens à remercier ici.

– Salet : vous avez pu remarquer que l'édicule de Salet était remis à neuf. Il a été démonté et remonté. Nous nous sommes rendus sur les lieux et nous sommes aperçus que les abords de la fontaine, les marches notamment, avaient été comblés ou négligés. Nous avons élaboré un projet technique et environnemental pour réhabiliter la fontaine, son eau, son cadre charmant, campagnard et convivial. Notre projet a été adressé à la Municipalité et par coïncidence un intervenant extérieur a exprimé son intérêt pour ce réaménagement de la source de Salet. Nous ne pouvons vous donner plus de détails pour le moment mais assurément une bonne surprise se profile pour l'an prochain. L'aboutissement de ce projet, il est déjà possible de le dire, nous le devons à M. Georges Cosnier, membre infiniment précieux de notre Conseil. Discret, efficace, ingénieux, il nous apporte, en toutes occasions, son concours. Un grand merci ! Georges.

– La façade du Lion d'Or est toujours délavée. Les contacts avec les personnes compétentes (Ogres et traditions) sont distendus par

manque de disponibilité de leur part. Nous tenterons de renouer les relations à l'automne.

– Le présent rapport va résumer très brièvement ce qui concerne le patrimoine culturel : le dernier bulletin vous offre un compte rendu détaillé de la conférence de l'abbé Passerat qui, avec malice et grand savoir, a su communiquer à un public nombreux l'art de l'un des derniers troubadours du Moyen Age occitan, Ramon de Cornet.

L'hommage à la mémoire et aux œuvres du couple saint-antoninois Alice et Armand Fraysse s'est déroulé par un beau soleil d'hiver en présence de personnalités de toutes confessions. Après de petits problèmes techniques, une plaque commémorative a été posée sur l'ancienne maison Fraysse. Une autre l'a été au cimetière. La cérémonie a été belle avec le discours, très apprécié, de Monsieur le Maire, les apports de Monsieur Guicharnaud et les chants protestants et hébreux interprétés par notre chorale.

– Signalons également l'après-midi consacrée à l'œuvre de Georges Julien, avec la présence de Claude Harmelle (l'auteur des Piqués de l'Aigle) et du docteur M. Constans, ancien maire de Saint-Antonin.

– Vous avez aussi certainement apprécié sur le bulletin les découvertes que Denis Ferté nous propose sur le site d'une villa gallo-romaine à Maillolong, là où poussait la longue vigne. Denis Ferté est responsable de la Commission Patrimoine. Il assure avec compétence cette fonction complexe. Merci Denis.

– Les Journées du Patrimoine sont fixées pour cette année 2002 aux 21 et 22 septembre. Un ensemble des « châteaux chantants » viendra dans notre cité. La maison de l'Ave Maria sera ouverte, une courte randonnée est prévue, enfin M. B. Pajot conduira la visite des dolmens emboîtés du Pech et de Septfonds.

– Avant d'évoquer le... dirais-je Patrimoine Vert, je me permets de demander à nouveau et vivement aux élus ici présents, auprès de Monsieur le Maire et de son adjoint délégué à l'urbanisme, je demande la participation de la Société à une commission extra-municipale de l'urbanisme et du patrimoine. A deux reprises Denis Ferté, Georges Cosnier et moi-même nous sommes présentés pour cette cellule de travail. Il me paraît être bien du pouvoir de la Société d'émettre son avis sur les orientations prises dans un domaine aussi important de la vie et du devenir des caractères de notre cité.

L'équipe Randonnées et Sentiers Pédestres est toujours aussi vaillante et se renforce de nouveaux bénévoles d'année en année.



Ce sont souvent dix personnes qui, chaque mardi, débroussaillent, élaguent, nettoient les chemins. Un nouveau sentier, le PR 15 a été inauguré au printemps : long d'une quinzaine de kilomètres, il passe par la fontaine de Salet et figure dans la nouvelle édition du guide jaune.

Un dimanche par mois, Daniel Artaux conduit les randonneurs sur des chemins et en des lieux soigneusement choisis et étudiés et fort appréciés de tous. Nous pouvons lui dire aussi un grand merci !

Nous attachons une importance certaine à nos publications.

– La Communauté des Communes élabore et prend en charge l'édition et la vente d'un guide des Sentiers. Sept PR ouverts par la Société figureront en bonne place dans cet ouvrage. En dernière page, aux adresses utiles, notre guide jaune des promenades sera mentionné.

La nouvelle édition de ce dernier (la septième !) étant épuisée, il a fallu dans l'urgence pour la saison des vacances, faire retirer quelques trois cents exemplaires qui nous aideront tout juste à satisfaire la demande. Il s'en vend 600 à 700 unités par an.

– Le guide illustré de Saint-Antonin est pratiquement épuisé.

A. Vignoles et G. Cosnier travaillent actuellement au rajeunissement du texte pour une nouvelle parution.

– L'édition des Comptes consulaires, fruit du travail patient et minutieux d'André Vignoles, Colette Marion et Marie-Thérèse Renardeux, se prépare activement.

– Le Bulletin 2002 est encore un plaisir pour l'œil et l'esprit. Son artisan, Colette Marion, vous prie d'excuser les coquilles restées par ci par là ; les délais et les conditions de relecture relèvent d'une performance.

On ne saurait trop faire l'éloge du bénévolat dans la force d'une association. Nombreuses et fidèles sont les personnes sympathisantes qui assurent la diffusion-distribution du bulletin. Afin de n'oublier personne, je ne les nommerai pas, leur gentillesse au service de tous nous est précieuse, qu'elles soient ici chaudement remerciées.

Le maintien des archives de Saint-Antonin in situ nous tient toujours à cœur. Sous la direction de Madame D. Gigoï, bibliothécaire municipale, elles sont ouvertes au public chaque vendredi matin de la semaine. Leur consultation est libre pour les membres du Conseil d'Administration en vue de recherches historiques. Suite à des pourparlers courtois avec Mme l'Archiviste

en Chef départementale, la Mairie et la Société il nous faut envisager à l'avenir plus de rigueur dans l'accès et la consultation des documents.



Atelier photo

Notre atelier de photographie fonctionne tous les mardis soir de 20 h. à 22 h 30 sous la houlette de Luc Lebon. Il y a cinq adhérents fidèles et enthousiastes. C'est à Luc Lebon que nous devons les belles photos des pages 64 et 65 du dernier bulletin. Le club était bien présent à la journée des Associations, le 28 avril. Avec l'appui de « Mémoire en Campagne », le club a aussi participé à une magnifique et touchante expo-photos.

L'heure tourne... Avant de vous parler de notre chorale et du Salon d'Eté, j'évoque seulement quelques acquisitions. Une débroussailleuse, un photocopieur. L'achat d'un livre relatif à Ramon de Cornet est venu enrichir notre bibliothèque. Je signale, enfin, un don de Sylvie Cosnier à la Société : une belle gouache très étudiée représentant le travail à ferrer les bœufs. De nouveau, nous l'en remercions très fort.

Merci aussi très fort à Mary Charles qui dirige notre chorale et qui, toujours nous communique son enthousiasme et le bonheur de chanter : la chorale est bien présente à Saint-Antonin et au-delà. La rentrée de travail de l'année 2001-2002 s'est faite en musique et en chansons avec la participation d'un petit groupe occitan local dynamique. Dans le grand froid de cet hiver, nous avons encore donné un concert toujours apprécié à la chapelle de Saint-Antonin. Nous pouvons dire aussi la forte participation de notre chorale à la Journée des Associations le 28 avril 2002 aux Moines. Notre stand, amoureusement aménagé et abondamment garni, a attiré bon nombre de visiteurs, probablement intéressés par nos activités puisqu'ils ont adhéré. Nous nous préparons maintenant à accueillir et accompagner « Le Petit Chœur de Mons » qui revient de nouveau dans nos murs. Leur concert à Saint-Antonin aura lieu au Temple, le mercredi 21 août. En octobre, c'est avec joie que nous reverrons le Chœur de Brest-Litovsk. C'est un beau moment musical assuré.

Pour les amis de la musique et du chant, j'insiste ici sur le caractère régulier et amical des répétitions : tous les mardis au local à côté de la poste, de 20 h 30 à 22 heures.

Comme vous avez pu le voir, les galeries du magnifique ancien Couvent des Génovéfains abritent les œuvres de notre Salon d'Eté

d'Art Contemporain qui, à la lecture des commentaires écrits dans le livre d'or, est de plus en plus apprécié, admiré, encouragé. Le nombre des visiteurs, hier soir, s'élevait autour de 4000 et le nombre d'œuvres vendues à ce jour à 14. Pour les quelque cinquante œuvres exposées, les jugements sont, en abrégé, « cadre magique », « expo superbe », « de qualité », « diversité », grand intérêt pour l'alliance de sculpture et peintures.

Ce franc succès nous le devons encore à Monsieur et Madame Spénale, à Jeanine Isabeth et tous ceux d'entre nous qui ont œuvré à leurs côtés. Nos remerciements les plus cordiaux vont vers eux, tout particulièrement vers Madame S. Spénale.

Plusieurs années ont passé, nous nous sommes remis en toute confiance aux deux principaux organisateurs. Ceux-ci ont exprimé leur vœu de passer la main. Il nous appartient donc de gérer, de maintenir à son niveau reconnu, l'actuel Salon d'Eté. M. et Mme Spénale nous l'ont dit, ils ne nous laisseront pas orphelins pour le Salon 2003 ; mais je me permets de renouveler l'appel qu'a formulé la présidente dans son allocution au vernissage : appel à la participation d'un pilote pour la tenue du salon 2003.

Pour conclure, je veux souligner l'efficacité de notre bénévolat et également la concordance de nos actions avec les statuts de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, entretenue par le dialogue et les relations suivies avec la Municipalité et la Communauté des Communes. Qu'il s'agisse de Salet, Pech-Dax, Nibouzou, des chemins, qu'il s'agisse des manifestations culturelles comme les journées du Patrimoine, notre Bulletin, le Salon d'Art contemporain, les conférences, les concerts et groupes que notre chorale invite, dans tous les domaines et tout au long de l'année, nous apportons une part active à la vie meilleure de notre ville et à son rayonnement.

Il reste, certes, des insuffisances, des orientations éventuellement à ré-adapter. Nous sommes à votre écoute sur les améliorations à apporter... pour nous revoir en 2003.



Rapport moral

par Jeanine Isabeth, présidente

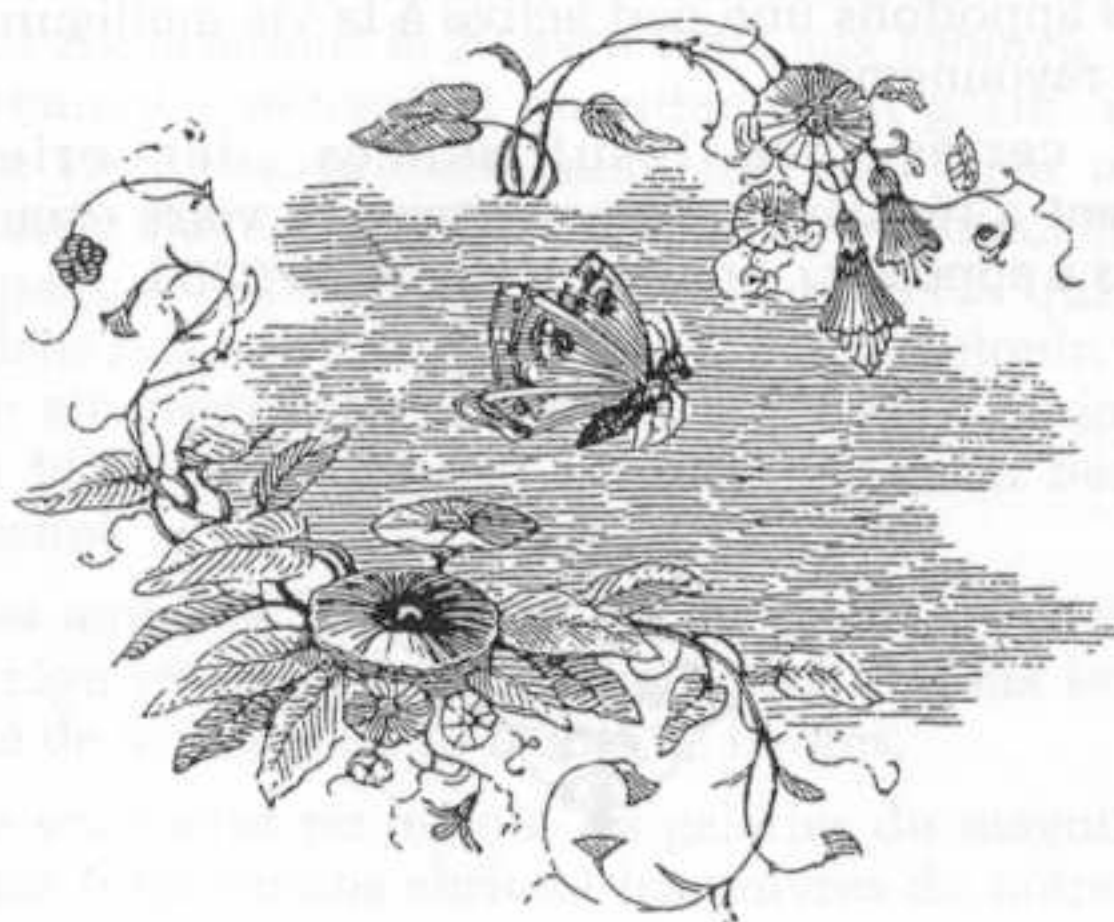


HERS Sociétaires et Amis de Saint-Antonin

Puisque mes collègues vous ont annoncé un rapport moral a posteriori, je souhaite tout d'abord leur adresser mes remerciements pour leur compréhension et leur compétence qui ont parfaitement suppléé mon empêchement. Nous pouvons être fiers d'avoir à la tête de notre chère Société une équipe aussi vaillante, soudée par l'intérêt commun que nous portons tous à notre ville, à son patrimoine et à sa culture.

Je pense que le rapport d'activité présenté par Anne de Lastic est suffisamment clair et précis pour que vous puissiez juger de l'orientation qui reste la nôtre : fidélité aux engagements et aux travaux de nos prédécesseurs, écoute, vigilance, travail souvent obscur, sans paillettes, sans ostentation, pour donner à notre ville un rayonnement digne d'elle, pour ne pas nous laisser piéger par la rentabilité et l'économique à court terme.

Je compte vous retrouver nombreux lors de notre prochaine assemblée générale le dimanche 17 août à 16 h.30, salle des Congrès.



Compte de Résultat – Exercice 2002 (du 01/01 au 31/12)

	Publications	Administration générale & autres activités courantes	Salon d'Été	TOTAUX
Produits				
Cotisations Reçues		5 858,18		5 858,18
Ventes Publications	2 198,98			2 198,98
Ventes Diverses		30,15	738,00	768,15
Commissions Reçues			638,70	638,70
Inscriptions Salon d'été		767,36	946,00	946,00
Produits Financiers		1 380,00		767,36
Subventions & Partenariats			3 405,00	4 785,00
Total Produits	2 198,98	8 035,69	5 727,70	15 962,37
Charges				
Achats Stockés +/- Variat. Stocks	1 780,89			1 780,89
Fournitures de Bureau		348,96		348,96
Fournitures Diverses		943,17	730,53	1 673,70
Prestations Diverses		7 042,23	5 860,08	12 902,31
Frais Postaux		474,37	230,52	704,89
Assurances		292,93		292,93
Autres Frais Divers de Gestion		718,22	450,00	1 168,22
Total Charges	1 780,89	9 819,88	7 271,13	18 871,90
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	418,09	- 1 784,19	- 1 543,43	- 2 909,53

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

La Présidente, Jeanine Isabeth

Bilan au 31 décembre 2002

ACTIF	EUROS	PASSIF	EUROS
Stocks	126,90	Fonds associatif à fin décembre 2001	19 890,13
Produits à recevoir	591,74	Excédent de l'exercice 2002	- 2 909,53
Valeurs mobilières de placement	8 170,96		
Banque (Crédit Agricole Sud Alliance)	3 329,97	Compte d'Attente Dossier Saleth (Film Charlotte Gray)	10 233,29
C.C.P	273,34	Compte d'Attente Divers	120,00
Livret A La Poste	4 591,77	Charges à Payer	- 52,20
Compte Livret Crédit Agricole Sud Alliance ⁽¹⁾	10 246,71		
Charges constatées d'avance	54,70		
TOTAL	27 386,09	TOTAL	27 386,09

(1) Montant versé par Universal Pictures, représentant les recettes du film Charlotte Gray, qui doit être utilisé pour la mise à disposition des Saint Antoninois de l'eau de source.

Le Trésorier, Jean-Louis Lagarde

La Présidente, Jeanine Isabeth